

Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social

Cérémonie de signature de deux conventions

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, vendredi 31 janvier 2020 à la Salle du Trône au Palais Royal de Rabat, la cérémonie de signature de deux conventions relatives à la contribution du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social au «Programme intégré d'appui et de financement des entreprises», d'une enveloppe budgétaire de 2 milliards DH à taux zéro.

Au début de cette cérémonie, la Présidente du Directoire du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social, Mme Dounia Ben Abbas Tâarji, a présenté, dans une allocution devant SM le Roi, les dispositions prises par le Fonds Hassan II, en application des Hautes Orientations Royales, en faveur de l'entrepreneuriat dans le monde rural.

Par la suite, SM le Roi a présidé la cérémonie de signature de deux conventions :

- La première est relative à la contribution du Fonds Hassan II pour le financement de l'entrepreneuriat dans le monde rural. Elle a été signée par le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Monsieur Mohamed BENCHAABOUN, le Wali de Bank Al-Maghrib, Monsieur Abdelatif JOUAHRI, la Présidente du Directoire du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social, Madame Dounia Ben Abbas TAARJI, et le Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc, Monsieur. Othman BENJELLOUN.
- La deuxième convention, relative à la mise en œuvre du financement accordé pour l'entrepreneuriat dans le monde rural «Al Moustatmir Al Qarawi», a été signée par Monsieur Mohamed BENCHAABOUN, Mme Dounia Ben Abbas TAARJI, le Président du Directoire du Crédit Agricole du Maroc, Monsieur Tarik SIJILMASSI, le Président du Directoire d'Al Barid Bank, Monsieur Najmeddine REDOUANE, et le Directeur Général de la Caisse Centrale de Garantie, Monsieur Hicham ZANATI SERGHINI.

Ont assisté à cette cérémonie, le Chef du Gouvernement, les Conseillers de SM le Roi et les membres du Gouvernement.